

Eglise Saint-Malo du Minihic sur Rance

mardi 17 décembre 2013

Eglise du XIX^{ème} siècle

3 juillet 1843 ordonnance royale de Louis-Philippe.



Le 17 août suivant, Mgr Saint-Marc érige lui-même canoniquement la nouvelle paroisse, composée des villages suivants : le Minihy, le Houx, Montrivage, Trégonde, Le Bignon, La Ganchiais, La Landriais, La Gandrais, Beauchesne, la Huliais, Taultenais, la Rabinais, Saint-Bucq et la Gantière (Archives paroissiales).

L'évêque nomma premier recteur M. Guillaume Ollivier, vicaire à Pleurtuit qui, depuis plusieurs années déjà s'occupait du Minihy (Fouillé de Rennes).

Jusqu'en 1849. Le Minihic fait partie de Pleurtuit. La paroisse du Minihic-sur-Rance appartenait jadis à l'ancien évêché de Sainl-Malo.